Installation classée

AC1 - Servitude de protection des monument historiques inscrits et classés

Monument historique classé ou inscrit

Périmètre de protection des monuments

AC2 - Servitude de protection des sites et monument naturels inscrits et classés

Site inscrit

AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiat

Périmètre de protection rapproché

Périmètre de protection éloigné

PT1 - Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électro-magnétiques

Zone de protection

PT2 - Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles

Station hertzienne

Liaison hertzienne

Commune de Dreux

PLAN LOCAL D'URBANISME

5.2.b - Plan des servitudes d'utilité publique partie 2

AC1-AC2-AS1-PT1-PT2

(1/8 000)

ARRÊT : 23 FÉVRIER 2012

ENQUÊTE PUBLIQUE : DU 16 JUIN AU 16 JUILLET 2012

APPROBATION

Projurba

N

VERNON FAVIERES

LE MESNIL-SIMON VERNOUILLET

VERNON FAVIERES

DREUX HOPITAL

TREMBLAY LES VILLAGES

0 100 200 300 400 500 m